Image not found or type unknown

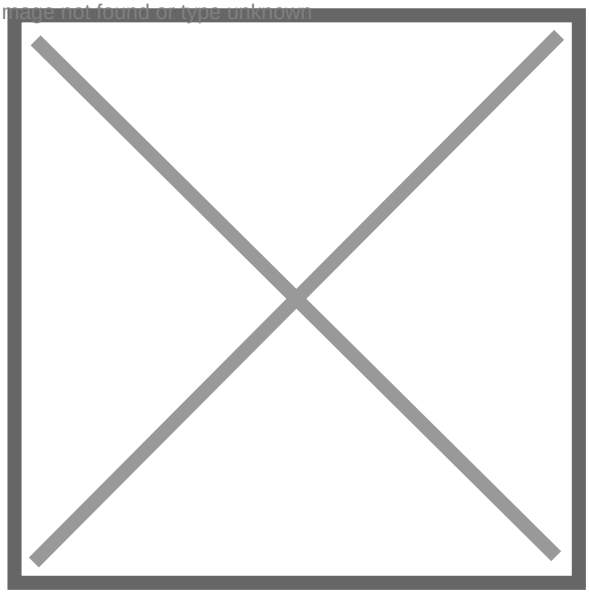

Bail commercial que faire

Par **la saverienne**, le **03/07/2014** à **00:40**

bonjour voila je me retrouvé dans une situation très embêtante et inquiétante moi et mon compagnon avons déménagé dans un petite village du coté d'Agen afin d'ouvrir une pizzeria point chaud avent de venir sur les lieux nous avions rencontré le propriétaire du local qui étais ravis d'avoir trouvé les perles rares comme il a écris a une responsable de la chambre des métiers donc nous aussi nous étions ravis il nous a proposé de nous loué une maison lui appartenant plutôt a sa femme donc nous avons quitté nos emploies et notre ville arrivé sur les lieux celui ci commencé a changé certain points et après 1 mois et demie que nous somme arrivé après inscription a la chambre des métiers et avoir remplies tous les papiers et que tous soit prés celui ci refuse de nous faire un bail et nous envoies des mails en nous accusant d'avoir pris possession des lieux alors que nous avons les clefs du local depuis 1 moi et demie depuis notre arrivé nous avons des papiers signé de lui même pour une futur location dite moi que puis je faire?
MERCI

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés